



M R C

JARDINS-DE-NAPIERVILLE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC des Jardins-de-Napierville, que **mercredi, le quatorzième jour du mois de septembre deux mille seize (14-09-2016) à 20 heures** lors d'une séance ordinaire, le Conseil de la MRC des Jardins-de-Napierville, située au 1767, rue Principale, Saint-Michel, adoptera par résolution s'il y a lieu, avec dispense de lecture:

Le projet de règlement numéro URB-205-2-2016 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur (Règlement URB-205) de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville ainsi que le document sur la nature des modifications envisagées.

Le projet de règlement numéro URB-205-2-2016 modifie le schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur (Règlement URB-205)) de la MRC des Jardins-de-Napierville. Ce règlement sera disponible pour consultation au bureau de la Municipalité régionale de comté ainsi que sur le site internet www.mrcjardinsdenapierville.ca.

Le projet de règlement URB-205-2-2016 a pour effet de remplacer l'affectation « Industrielle régionale » par l'affectation « Commerciale régionale », sur le lot 3 846 512 dans la ville de Saint-Rémi.

Donné à Saint-Michel, ce 18^e jour du mois de juillet 2016.

Nicole Inkel
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière